

RACHAT DE LA PART DE SON (EX) PARTENAIRE

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR AU NOTAIRE

Documents concernant les deux (ex) partenaires

- copie de la carte d'identité, du passeport ou de la carte de séjour
- le questionnaire d'état civil [disponible ici](#) dûment complété
- copie du PACS le cas échéant

Documents concernant le bien immobilier

- titre de propriété
- nom, adresse de la banque et références du prêt obtenu pour l'acquisition si le prêt n'est pas remboursé au jour de l'ouverture du dossier
- décompte de remboursement à la date d'ouverture du dossier (somme restant à rembourser sur le prêt)
- prix sur lequel les (ex) partenaires se sont mis d'accord (vous pouvez consulter l'office notarial pour une estimation du bien).
 - Si un bien est en copropriété ou en lotissement
 - nom et adresse du syndic de la copropriété ou du représentant de l'association syndicale libre
 - Si un bien est loué
 - copie du bail,
 - état des lieux
 - montant du dernier loyer.
 - montant du dépôt de garantie.

Renseignements et documents supplémentaires à fournir

- préciser lequel des partenaires rachètera la part de l'autre
- préciser lequel d'entre les partenaires a occupé le bien jusqu'à l'ouverture du dossier s'il y a eu séparation
- préciser la date de la séparation le cas échéant